

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session
des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

La Commission des relations de travail ordonne un vote d'accréditation syndicale pour le personnel scolaire à temps partiel et de session



La période sur laquelle le vote va s'échelonner commence le 19 janvier

Les membres du personnel scolaire à temps partiel des collèges communautaires de l'Ontario vont finalement avoir leur mot à dire.

Tard dans la soirée de mardi 6 janvier, la Commission des relations de travail de l'Ontario à ordonné un vote d'accréditation syndicale pour laisser décider aux 9 000 membres à temps partiel et de session du personnel scolaire des 24 collèges s'ils voulaient devenir membres du SEFPO.

« Nous avons travaillé tellement fort pendant si longtemps pour parvenir à ce stade que c'est difficile de croire que nous sommes finalement parvenus au but, » nous a déclaré Warren (Smokey) Thomas, président du SEFPO. « Notre tâche maintenant est de travailler encore plus fort pour faire sortir le vote de manière que le personnel scolaire à temps partiel et de session puissent faire partie de notre grand syndicat et prendre part activement dans les négociations collectives afin d'améliorer leurs rémunérations et leurs conditions de travail. » La Commission des relations de travail à ordonné ce vote d'accréditation syndicale après que le SEFPO ait déposé une demande d'accréditation syndicale le 2 décembre 2008. Pour appuyer sa demande, le syndicat avait présenté à la Commission plus de 5 000 cartes syndicales signées par le personnel scolaire des collèges.

« Dans chaque collège que j'ai visité au cours des derniers deux ans, j'ai été abasourdi par

l'enthousiasme des membres du personnel scolaire à temps partiel et la profondeur de leur désir de prendre leur futur dans leurs propres mains, » nous a dit Roger Couvrette, président de l'organisation des employés à temps partiel et de session (OPSECAAT). « J'invite chaque membre sans exception des employés temps partiel et de session de venir voter et de voter OUI pour adhérer au SEFPO. »

Le vote va se dérouler sur une période de trois semaines du 19 janvier au 5 février 2009. Un agent de la Commission des relations de travail va superviser les urnes contenant les bulletins de vote. Le vote va avoir lieu dans 58 endroits sur les campus des collèges.

« Dans de nombreux cas les urnes contenant les bulletins de vote ne se trouveront dans un lieu donné que pour quelques heures seulement, » nous indique Couvrette, « aussi si vous avez été ou vous êtes encore actuellement un membre du personnel scolaire à temps partiel ou de session il est très important que vous sachiez où et quand vous allez voter. »

« Je vous encourage à aller directement sur notre site Web à www.collegeworkers.org et consulter la liste des heures et des lieux du vote. Marquez ensuite la date, l'heure et le lieu du vote sur votre calendrier personnel. »

« Il y a tellement de gens qui ont travaillé dur pour

Suite à la page 2

que l'on ait cette opportunité. Nous ne pouvons pas gaspiller cette chance qui nous est donnée. » Depuis les changements du gouvernement McGuinty à la *Loi sur la négociation collective dans les collèges* en octobre dernier, tous les membres du personnel scolaire à temps partiel et de session sont groupés dans une seule unité de négociation collective à l'échelle de la province. Cela signifie que les votants peuvent voter à n'importe quel endroit dans la province.

« Vous n'êtes pas obligé de voter dans le collège dans lequel vous travaillez, » affirme Couvrette. « Si vous travaillez à Seneca mais que vous habitez près de Humber, vous pouvez voter à Humber, et ainsi de suite. »

« Le principal c'est de vous assurer de voter. »

Les organisateurs du SEFPO vont travailler fort pour communiquer avec les votants au cours des quatre prochaines semaines, nous a dit le président du SEFPO, Thomas.

« Le contact avec les votants est essentiel pour nous tous qui voulons voir cette campagne de syndicalisation aboutir avec succès, » dit-il. « Les membres du personnel scolaire à temps partiel et de session passent parfois très peu de temps sur le campus, aussi je fais appel à tous les membres du SEFPO qui travaillent dans le réseau des collèges de faire un effort supplémentaire de manière à les contacter. Cela signifie qu'il faut porter les macarons VOTEZ OUI et les autocollants, coller nos affiches VOTEZ OUI sur les tableaux et de répondre aux questions que peuvent vous poser les membres du personnel à temps partiel ou de session. »

Le site Web de la campagne est www.collegeworkers.org et il vous donne des renseignements complets sur le vote et le syndicat, ainsi qu'une liste d'heures et des lieux du vote dans toute la province. La documentation pour le vote a déjà été envoyée aux bureaux régionaux du SEFPO et aux organisateurs partout en Ontario.



Activistes de La Cité et du collège Algonquin rassemblés à Ottawa le 6 janvier pour planifier l'organisation du vote d'accréditation pour les membres du personnel scolaire à temps partiel et de session des collèges. De gauche à droite : Benoit Dupuis (personnel scolaire à plein temps, La Cité), Mariette Blanchette (personnel scolaire à temps partiel, La Cité), Candy Lindsay (Vice-présidente, Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'Arts appliqués et de Technologie [OPSECAAT]), Maryanne Jackson-Hughes (personnel à temps partiel, Algonquin), Claude Lacelle (personnel de soutien à temps plein, retraité, Algonquin), Roger Couvrette (Président, OPSECAAT), Barb Linds (employée aux campagnes du SEFPO et chef organisatrice pour l'Est de l'Ontario, retraitée), Caron Fitzpatrick (personnel scolaire à temps partiel, Algonquin), Fernand Bégin (membre de l'exécutif de la Division du personnel scolaire à plein temps du SEFPO), Jack Wilson (personnel scolaire à temps plein, Algonquin), Pierre St-Gelais (personnel scolaire à temps plein, La Cité).

Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : www.collegeworkers.org ou 1-866-811-7274.

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).